

CARACTÉRISTIQUES	BELMOTswiss	ASSURANCE STANDARD
COUVERTURE	Couverture tous risques (tous les dommages, sauf ceux explicitement exclus dans les CGA)	Seulement certains dommages
COURSES DE RÉGULARITÉ	Inclus pour Old- & YoungTimer (également sur les circuits de course ainsi qu'à l'étranger)	Généralement non inclus (si oui, sous conditions)
TRANSPORT	Assuré	Généralement pas assuré
DOMMAGES DE PARC	Assuré	Souvent contre un supplément
DÉLIMINATION	Selon la valeur d'assurance convenue	Selon le principe de la valeur actuelle
KILOMÉTRAGE	Pas de limite de kilométrage	En règle générale 3'000km/an
PRIMES	Système de primes fixes	En fonction de l'évolution des dommages (système de bonus/malus)
CONTRAT DE FLOTTE	Nombre illimité de véhicules (indépendamment des plaques d'immatriculation)	Lié à la plaque d'immatriculation